

# CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

## ----- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

N°	LIBELLÉ	DÉCISION DU CM
<b>● QUESTIONS FINANCIÈRES</b>		
1	BUDGET PRINCIPAL 2023. Vote de la Décision Modificative n° 2.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. HOCHART, GAJDA)</i>
2	FINANCES. ADMISSIONS EN NON VALEUR. VILLE. Exercices 2014 à 2022.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
3	FINANCES. ADMISSIONS EN NON VALEUR. RÉGIE D'EAU. Exercices 2010 à 2016.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
4	<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT.</b>  ● 4/1 – Ajustement de l'Autorisation de Programme n° 2018-010 dédiée à la rénovation/construction du groupe scolaire Berthelot.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	● 4/2 – Ajustement de l'Autorisation de Programme n° 2023-017 dédiée aux aménagements dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
<b>● QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL MUNICIPAL</b>		
5	OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE AUX AGENTS ET AUX ÉLUS. Modification des conditions de prise en charge des frais de défense et de réparation.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
6	PERSONNEL TITULAIRE. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.  ● 6/1 – EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	● 6/2 – EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
7	DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LA NATURE DES FONCTIONS OU LES BESOINS DES SERVICES LE JUSTIFIENT ET SOUS RÉSERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ÊTRE RECRUTÉ. ARTICLE L.332-8 2° DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE.  ● 7/1 – Recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'Ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de Directeur de projet ville résiliente ACV 2023-2026 – Architecte à temps complet.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. HOCHART, GAJDA)</i>
	● 7/2 – Recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'Ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de Chargé d'opérations rénovation urbaine NPNRU à temps complet.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. HOCHART, GAJDA)</i>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 7/3 – Recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade de Rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de Responsable du suivi administratif et financier du Pôle conduite des opérations et des investissements grands projets à temps complet.</li> </ul>	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. HOCHART, GAJDA)</i>
8	DÉLIBÉRATION MODIFIANT LE RÉGIME DES ASTREINTES.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
9	RECOURS AU SERVICE CIVIQUE : MISSIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
<b>● QUESTIONS RELATIVES AUX MARCHÉS PUBLICS</b>		
10	MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE DENAIN. APPROBATION DES ACTES D'ENGAGEMENT.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
11	MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RECONVERSION DE L'ANCIEN BÂTIMENT CULTUEL DU SACRÉ-COEUR. Validation d'un avant-projet définitif partiel.	ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>(Se sont abstenus : MM. HOCHART, GAJDA)</i>
<b>● QUESTIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL</b>		
12	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & COMMERCIAL – ZONE DES PIERRES BLANCHES. Dénomination de voie du Centre Commercial « <i>PROMOVAL</i> ».	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
13	AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE CENTRE-VILLE. PRINCIPE D'INDEMNISATION AMIABLE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
14	« <i>APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT</i> » (AMI) – RÉGLEMENTATION DE L'IMPLANTATION DE COMMERCES AMBULANTS D'ALIMENTATION/FRITERIES.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
<b>● QUESTIONS RELATIVES À L'URBANISME ET À LA RÉNOVATION URBAINE</b>		
15	APPLICATION DU DROIT DES SOLS. Dépôt du permis de construire du « <i>FORUM</i> » sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Denain.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
16	PROPRIÉTÉ COMMUNALE. Îlot Basly. Acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis à l'Établissement Public Foncier Hauts-de-France (E.P.F.) - rues Basly, Bériot, Brunet et Lebret.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
17	PROPRIÉTÉ COMMUNALE ET AUTORISATION DU DROIT DES SOLS. Cession d'immeubles non bâtis à la Société NOVALYS ou toute société de son groupe. Modificatif de la délibération n° 18 du 15 Décembre 2022.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
18	PROPRIÉTÉ COMMUNALE. Cession de principe d'un immeuble non bâti à Monsieur et Madame LESPAGNOL – Rue de Turenne ( <i>domaine public</i> ).	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
19	DISPOSITIF D'AIDE D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ SUR L'IMMOBILIER NEUF. Décision d'attribution de subvention.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
20	OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET RENOUELEMENT URBAIN (OPAH-RU) « <i>NOUVEAU DENAIN</i> ». Aides municipales à l'amélioration du parc privé dégradé. Décision d'attribution de subvention.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● QUESTION RELATIVE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

21	AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS ET TROTTINETTES. DÉCISION D'ATTRIBUTION.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
----	--	----------------------

● QUESTIONS RELATIVES À L'ÉVÉNEMENTIEL

22	CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET BALCONS FLEURIS. PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE AUX LAURÉATS 2023.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
23	ORGANISATION DU CONCOURS DES MAISONS ET COMMERCES DÉCORÉS – Année 2023 et suivantes.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
24	« <i>LE VILLAGE DE NOËL</i> ». ORGANISATION - DÉTERMINATION DES TARIFS. EXERCICE 2023.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

● QUESTIONS DIVERSES, MOTIONS ET VOEUX